

Discours prononcé à l'ouverture de la réunion générale, le 22 septembre 1877

Autor(en): **Schaffter, M.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique**

Band (Jahr): **2 (1877)**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DISCOURS

prononcé à l'ouverture de la réunion générale

le 22 septembre 1877

par M. R. Schaffter, président

Messieurs et honorés collègues,

Il appartenait à un homme mieux qualifié et plus autorisé que moi de vous souhaiter la bienvenue parmi nous et de présider la 28^e séance de la Société jurassienne d'émulation. Ses talents, ses travaux, sa longue et laborieuse carrière, l'actif intérêt qu'il n'a cessé de porter à la prospérité de notre Société, tout désignait pour cette tâche notre digne et vénérable collègue, M. Quiquerez, président honoraire de la section delémontaine de la Société d'émulation. Ni le vœu du Comité central, ni le désir de notre section, ni nos tentatives personnelles n'ont réussi à ébranler la détermination de M. Quiquerez. Il s'est dérobé à toutes nos instances, à toutes nos sollicitations, et nous avons dû, avec un regret que vous voudrez croire sincère et profond, renoncer au plaisir de voir figurer à cette place la tête à la fois chère et vénérée du doyen de notre Société.

Permettez-moi donc, chers et honorés collègues, de vous souhaiter la bienvenue au milieu de nous, au nom de notre section, au nom des autorités municipales de Delémont qui ont gracieusement mis à notre disposition les locaux destinés à nous recevoir; au nom de la population delémontaine tout entière qui se sent honorée de votre visite. Merci, messieurs, de l'empressement que vous avez mis à répondre à notre appel. Nos vœux et nos remerciements les plus particuliers et les plus chaleureux à nos honorables collègues de Montbéliard, de Belfort et de Mulhouse, ainsi qu'à nos chers confédérés des autres cantons.

Nous vous devons, messieurs, des excuses pour le retard apporté à l'expé-

dition des lettres de convocation. Ce retard est dû à un malentendu infiniment regrettable, mais dont la section de Delémont ne doit pas être rendue responsable. Nous devons aussi quelques paroles d'explication à tout un groupe de nos sociétaires, pour le choix du jour sur lequel le comité central, d'accord avec notre section, a fixé à la réunion d'aujourd'hui. Nous serions vivement peignés de voir messieurs les ecclésiastiques donner à ce choix une intention qu'il n'a pas, qu'il ne peut avoir. Fixée d'abord au jeudi 30 août, la réunion a dû être remise à cause des examens qui avaient lieu à Porrentruy à cette époque. Les deux premières semaines de septembre étant occupées par les fêtes religieuses célébrées dans la partie protestante du Jura, il a fallu renvoyer la réunion à la troisième semaine du mois. Mais les premiers jours de celle-ci, c'est-à-dire les 17, 18 et 19 septembre étaient consacrés au congrès scolaire de Fribourg, auquel participent bon nombre de sociétaires. La quatrième semaine est destinée au grand tir de Porrentruy. Il ne restait donc plus que le 22 septembre, qui malheureusement se trouve être un samedi et dont le choix aura empêché messieurs les pasteurs de prendre part à nos travaux. Nous tenons à répéter que la nécessité seule nous a obligés à cette extrémité, car nous ne partageons pas l'exclusivisme de ceux qui estiment que, pour éviter toute contradiction, le meilleur moyen est de supprimer les contradicteurs : l'expérience a prouvé ce que valent et à quels résultats aboutissent de pareils procédés.

C'est pour la cinquième fois, messieurs, dans l'espace de 27 années, que la Société jurassienne d'émulation tient ses assises à Delémont. En 1849, 1855, 1863 et 1871, notre ville a eu l'honneur de recevoir dans ses murs les membres de votre association. A cette dernière date, nous étions encore sous le poids des vives émotions soulevées dans nos cœurs par le souvenir des malheurs inouïs qui venaient de frapper une grande nation, notre voisine et notre amie, et dont quelques-uns des fils entretiennent avec nous depuis longtemps des relations de cordiale et franche amitié. Six ans se sont écoulés dès lors, et, grâce à l'inépuisable fécondité de son sol, au travail et à la sage persévérance de ses habitants, au patriotisme de tous, mais grâce surtout à l'infatigable dévouement d'un grand citoyen, la France s'est relevée de ses désastres, et déjà, capable désormais de gérer elle-même ses propres affaires, elle portait vers un meilleur et plus stable avenir, des regards confiants et sereins, lorsqu'un deuil immense est venu étendre de nouveau sur ses enfants son lugubre et sombre voile. Associations, messieurs, nos humbles regrets à la douleur de cette noble affligée, et faisons des vœux pour que bientôt brille à ses regards consolés l'aurore d'un jour nouveau, gage et prémices d'une prospérité ininterrompue.

A la réunion de l'année dernière à Porrentruy, l'un des membres de la section de Bienne exprimait l'opinion — très sensée, à notre avis — que pour gagner des adhérents et exercer une influence vraiment efficace, la

Société d'émulation devrait s'occuper, non-seulement des arts, des sciences et des lettres — choses assurément excellentes et dignes d'un culte perpétuel, — mais aussi, et peut-être surtout, de questions d'actualité touchant aux grands intérêts du moment. C'est pour répondre en quelque mesure à ce vœu de notre honorable collègue biennois, que la section delémontaine avait proposé, comme question principale, l'étude de la révision de l'un des chapitres de notre constitution cantonale, celui des impôts ou de la réforme judiciaire, par exemple. Il nous avait paru d'une sollicitude sage et éclairée de voir s'il ne serait pas possible de trouver de nouvelles bases pour un impôt à la fois plus équitable et plus productif que notre système actuel; de faire peser les charges nationales, dans des proportions justes et rationnelles, sur toutes les classes de la société et sur toutes les sources de fortune et de revenu; de soumettre à une étude tout à fait désintéressée et dégagée de toute arrière-pensée politique, l'emploi des deniers publics, l'art difficile d'équilibrer ceux-ci, sinon avec la fortune réelle du pays, du moins avec le meilleur produit possible des impôts; d'apaiser, de la sorte, les vives clameurs dont nous percevions alors tous les bruits, et de prouver à certaines classes de la société, gémissant actuellement sous le poids d'une crise prolongée, que nous ne sommes ni indifférents à leurs souffrances, ni sourds à leurs plaintes légitimes. Agir ainsi nous paraissait digne d'une association qui se pique, non sans raison, de porter le nom de Société d'utilité publique, et inoffensif au premier chef. Nous nous étions trompés. Etudier la question de l'impôt, nous a-t-on objecté, c'est soulever une question politique, sociale peut-être. Or, — argument irréfutable — le règlement de notre société nous interdit toute discussion sur des matières qui pourraient friser le socialisme. Nous nous sommes inclinés, le front dans la poudre, confus de la liberté grande que nous avons osé prendre.

Battus sur ce point, nous nous étions rejetés vers la réforme judiciaire. La justice! messieurs, c'est un grand mot et qui représente une chose sacrée entre toutes. Justice! c'est le cri de l'opprimé contre l'opprimeur. C'est le soupir inquiet qu'exhale contre les abus de la force ou de la ruse enrichie, la poitrine du travailleur exploité et de l'orphelin frustré de ses droits. C'est le rôle de l'esclave expirant sous le fouet de son maître inhumain. C'est le cri de l'humanité souffrante. C'est la clameur confuse et lointaine, montant et grossissant de siècle en siècle, d'année en année, de jour en jour, poussée par la multitude innombrable des pauvres, des opprimés, des misérables, des deshérités de ce monde. Justice! mot sublime et plein de promesses à son aurore; mot terrible et ruisselant de sang aux jours où, foulée aux pieds trop longtemps, la justice brise enfin ses entraves et sous les traits d'une foule en haillons, de spectres à la figure livide et hâve, aux regards étincelants d'angoisses et de vengeances, elle s'achemine, sous l'effort d'une impitoyable et irrésistible impulsion, jusqu'aux palais des rois, aux banques des usuriers, aux magasins des accapareurs,

aux demeures de tous les détenteurs iniques d'une fortune, d'une puissance ou d'une autorité usurpée. En ces jours néfastes, dont l'historien nous fournit le catalogue, cette noble et sainte chose qu'on appelle la Justice, déchire d'une main vigoureuse le voile d'oppression dont on l'avait couverte des siècles durant, et trop souvent, hélas ! sent au même instant un linceul sanglant remplacer sur son auguste front le voile à peine écarté : tant il est vrai que la plupart de ceux qui s'en réclament, comme ceux qui la retiennent captive, ignorent également le respect qui lui est dû. Nos mœurs et notre histoire, me direz-vous, messieurs, ne nous l'ont jamais représentée, ne permettront jamais qu'elle se présente à nous sous ces traits repoussants. Bénissons-en le ciel pour le passé, et puisse-t-il vous entendre pour l'avenir ! Il est bon toutefois de ne pas se laisser leurrer par des apparences trompeuses et de prendre ses précautions. Et pour commencer, nous nous étions imaginé qu'il ne serait pas au-dessous de la dignité de notre association de rechercher de quelle manière on pourrait arriver à simplifier dans notre canton les formes judiciaires, c'est-à-dire l'ensemble des mesures tentées pour discerner la justice et la rendre équitablement à chacun. Nous vivons dans un temps et sous l'empire d'une jurisprudence telle que très souvent il est plus coûteux et plus onéreux d'obtenir justice que de renoncer à son droit. Trouver une organisation judiciaire qui eût pour résultat de diminuer le nombre des procès, de vider les différends à l'amiable en présence des juges de paix ; simplifier la législation pénale et criminelle, dont les subtilités nécessitent la constante intervention des hommes de lois, faire de la première magistrature de nos tribunaux de districts une place à la fois assez favorable et assez lucrative pour y attirer les capacités réelles, c'étaient là, pensions-nous, autant de sujets dignes d'une sérieuse étude. Hélas ! ce faisant, on eût touché, paraît-il, à la religion des honorables représentants de notre barreau ; il eût fallu songer à fondre en un tout homogène certains districts microscopiques ; on eût été entraîné infailliblement à passer sur le terrain politique, on touchait à un fruit défendu par nos statuts : Neuveville et Bienne s'opposèrent : Le *veto* était absolu : force nous fut encore de rentrer dans le silence. Nous l'avons fait de bonne grâce ; car, si nous apportons quelque opiniâtreté à défendre notre opinion, au demeurant nous sommes gens conciliants.

La question que l'on a choisie — et que d'ailleurs nous avons acceptée avec reconnaissance — rentre, il est vrai, dans le domaine de la pratique. Tout ce qui touche au progrès de l'enseignement a droit à notre sympathie. Je n'ai garde de l'oublier, étant du métier. Et si la discussion de ce jour contribue à faire faire un nouveau pas à nos établissements scolaires, nous serons tout les premiers à nous en réjouir. Nous n'en éprouvons pas moins un vif regret d'avoir vu repousser notre proposition et de ce que, sous prétexte de respecter la politique ou la religion, le règlement de la Société nous défende de toucher à des questions aussi graves, aussi impé-

rieuses, d'un intérêt et d'une actualité aussi incontestables que le sont la révision de l'impôt ou la réforme judiciaire. Car, à ce taux-là, on pourra écarter de notre champ d'activité toutes les questions d'intérêt public ; il n'en est aucune, en effet, que, par quelque côté ou avec une légère dose de bonne volonté, on ne puisse faire confiner, soit à la politique, soit à la religion.

Toutefois, nous continuons à bien augurer de l'avenir de la Société d'émulation. Elle a rendu, pendant les 30 années de son existence, des services incontestables et signalés. Dans plus d'une circonstance, elle a pris l'initiative de réformes importantes, d'œuvres philanthropiques aujourd'hui florissantes, d'entreprises d'une réelle utilité. Son passé nous est un garant de son avenir. Elle saura se souvenir du vieil adage : « Noblesse oblige, » et marcher, pendant de longues années encore, à la tête du progrès dans tous les domaines.

De nombreuses et intéressantes communications étant annoncées, j'ai hâte de m'arrêter pour céder la parole à mes honorables collègues.

